

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Transport en commun : Des hausses qui font mal, en route vers le tarif social !**

**Montréal, le 4 juin 2019, 10h30.** Le Mouvement pour un transport public abordable (MTPA) tenait un rassemblement devant le métro Lionel-Groulx pour démontrer la nécessité de mettre en place une tarification sociale pour les personnes à faible et très faible revenu et pour dénoncer les hausses de tarif du transport en commun de juillet.

Depuis plusieurs années, le MTPA dénonce la cherté des tarifs du transport en commun, mais pour la première fois depuis le premier rassemblement tenu à l'hiver 2013, le billet connaîtra une hausse de 0,25\$, cet été, passant de 3,25\$ à 3,50\$. « Toutes les hausses de tarif du transport font mal aux personnes en situation de pauvreté parce qu'elles s'ajoutent aux hausses des loyers, du panier d'épicerie, des frais scolaires, etc. Pour les personnes à très faible revenu, l'augmentation du coût du billet met carrément en péril leur capacité de se déplacer parce que c'est le titre de transport qu'elles utilisent le plus » explique Julie Corbeil, porte-parole du MTPA.

Alors que les consultations de L'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) sur la tarification sociale sont prévues à l'automne et qu'une nouvelle grille tarifaire harmonisée sera graduellement mise en place dès janvier 2020, le MTPA se demande pourquoi l'ARTM augmente les tarifs maintenant. Le contexte est tout indiqué pour améliorer la mobilité des personnes à faible revenu en instaurant une mesure dont l'efficacité n'est plus à démontrer comme à Gatineau par exemple. Myriam Nadeau, présidente de la STO, le soulignait dans un article paru dans la Presse le 6 avril dernier « En cette première année, pas moins de 1856 personnes se sont prévaluées du programme. On a vu que ça répondait vraiment à un besoin réel. »

C'est dans ce contexte que plusieurs dizaines de personnes ont sillonné un parcours illustrant les besoins à combler ainsi que les freins à la mobilité auxquels font face les personnes en situation de pauvreté. Pour elles, une tarification sociale basée sur le revenu est un moyen d'atténuer certaines conséquences de la pauvreté et de contribuer concrètement à amoindrir des inégalités. « La question de la mobilité n'est pas juste une question de transport parce qu'être restreint dans ses déplacements limite l'atteinte de plusieurs droits qui touchent la santé, l'éducation, le travail. Se déplacer n'est pas un luxe et la pauvreté ne doit pas être un obstacle à la mobilité » conclut Jean Lalande porte-parole du MTPA.

-30-

**SOURCE :** *Mouvement pour un transport public abordable (MTPA)*

<https://transportabordable.org/>

Facebook : [Mouvement pour un transport public abordable](#)

**Pour information :** Jean Lalande 514-445-5321 (cellulaire)